

Envoyé en préfecture le 06/03/2024

Reçu en préfecture le 06/03/2024

Publié le 06/03/2024

ID : 040-214002834-20240227-DE2024028-BF



# Débat Orientation Budgétaire 2024

1

# Définition D.O.B. / R.O.B.

(articles L,5217-10-4 du CGCT, L. 2312-1 du CGCT et D. 2312-3 du CGCT)



- ▶ Obligatoire dans les communes de 3 500 habitants et plus
- ▶ Présentation au Conseil municipal dans un délai de 10 semaines précédant l'examen du budget
- ▶ Composition :
  - ▶ Orientations budgétaires envisagées (évolutions prévisionnelles des dépenses et recettes, hypothèses d'évolution des concours financiers, de la fiscalité, des tarifications, des subventions)
  - ▶ Engagements pluriannuels (orientations envisagées en matière de programmation d'investissement)
  - ▶ Informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette
  - ▶ Principales évolutions relatives aux relations financières entre la Commune et l'EPCI à fiscalité propre

## Éléments de contexte

Une activité impactée par les crises : toujours l' UKRAINE....

Les indices de prix de l'énergie ( combustible, électricité, carburants) sont très volatiles



Inflation  
2023:  
4,9 %

Prévision  
Inflation  
2024:  
2,7 %

# LA LOI DE FINANCES 2024

Envoyé en préfecture le 06/03/2024

Reçu en préfecture le 06/03/2024

Publié le 06/03/2024

ID : 040-214002834-20240227-DE2024028-BF



## SOUTIEN AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES

- 320 millions d'euros d'augmentation de la DGF : cette enveloppe supplémentaire aboutira à ce que 60 % des collectivités voient leurs dotations se maintenir ou augmenter en 2024.
- Maintien du bouclier tarifaire permettant de limiter la hausse des tarifs réglementés de l'électricité. Un dispositif auquel sont éligibles les collectivités employant moins de 10 équivalents temps plein (ETP), avec moins de 2 M€ de recettes et ayant contractualisé une puissance inférieure ou égale à 36 kVa.

## MESURES POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE

- Fonds vert pérennisé : Le Fonds vert est pérennisé jusqu'en 2027 et renforcé à hauteur de 2,5 Md€ dès 2024. Les projets de rénovation énergétique des écoles disposeront d'une enveloppe de 500 millions d'euros pour rénover 2 000 écoles dès 2024 et 40 000 écoles d'ici 10 ans.
- Création d'un « fonds climat territorial » : doté de 250 millions d'euros issus du Fonds vert dédiés à l'élaboration et la mise en œuvre des PCAET (Plan climat air énergie territorial).
- Budgets verts obligatoire pour le CA 2024 : la mise en place du budget vert pour les collectivités de plus de 3 500 habitants sera obligatoire pour le compte administratif 2024. Il reste facultatif pour le budget primitif ainsi que pour les plus petites collectivités



### Taxe sur les logements vacants :

Mise en place d'une compensation par l'Etat au profit des communes et intercommunalités qui percevaient jusqu'à présent la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) et, qui, dans le cadre de la réforme du périmètre des zones tendues, devront abandonner cette ressource. Pour rappel, quand elles entrent dans le périmètre des zones tendues, les communes peuvent instituer la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

### • Suppression progressive de la CVAE :

La suppression progressive de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) s'échelonne sur quatre années, abaissant le taux maximal à 0,28 % pour l'année 2024, 0,19 % en 2025, 0,09 % en 2026, puis à 0 en 2027. De plus, la cotisation minimum sur la valeur ajoutée des entreprises est supprimée.

### Neutralisation de l'impact de la réforme de l'effort

**fiscal** : le gouvernement appliquera les fractions de corrections à 90 % en 2024, contre 80 % prévu par le PLF pour 2021.

- **+ 3,9 % de revalorisation des bases** : Les bases de la taxe foncière augmenteront de 3,9 % en 2024.

# La situation de la Commune au 31/12/23

Envoyé en préfecture le 06/03/2024

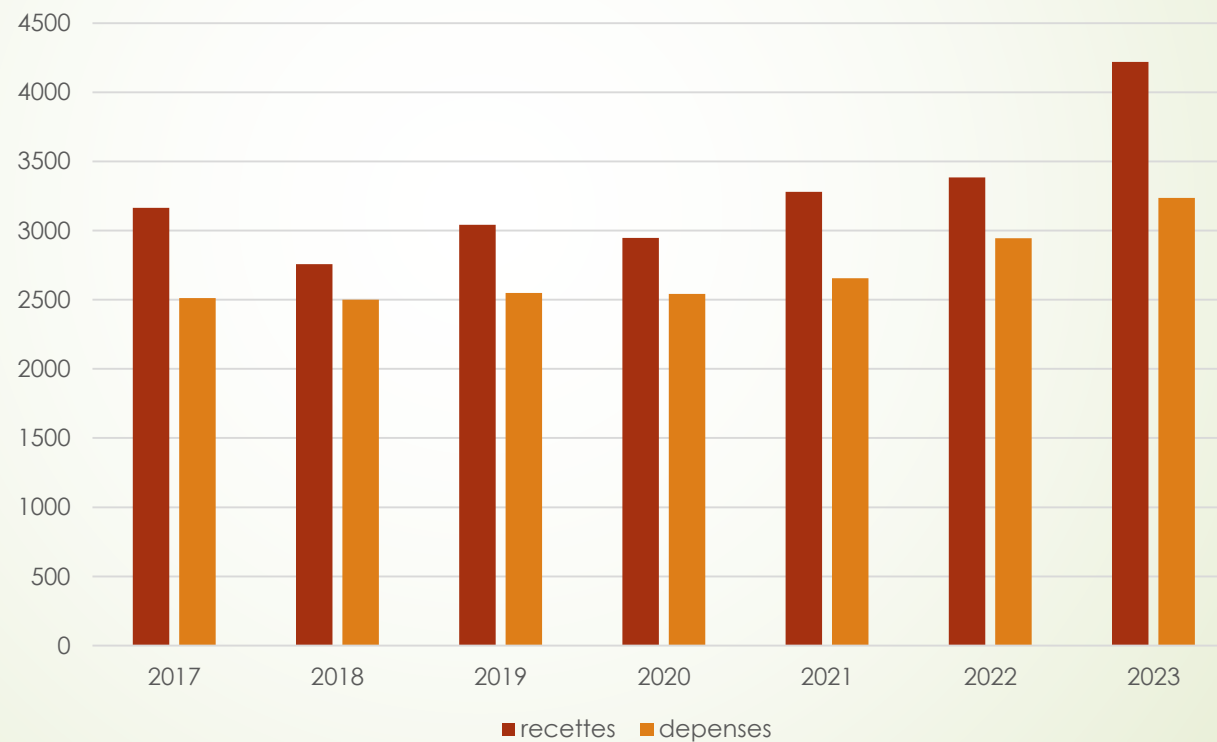
Reçu en préfecture le 06/03/2024

Publié le 06/03/2024

ID : 040-214002834-20240227-DE2024028-BF



Evolution des recettes et dépenses de fonctionnement



# La situation de la Commune au les charges de personnel

Envoyé en préfecture le 06/03/2024

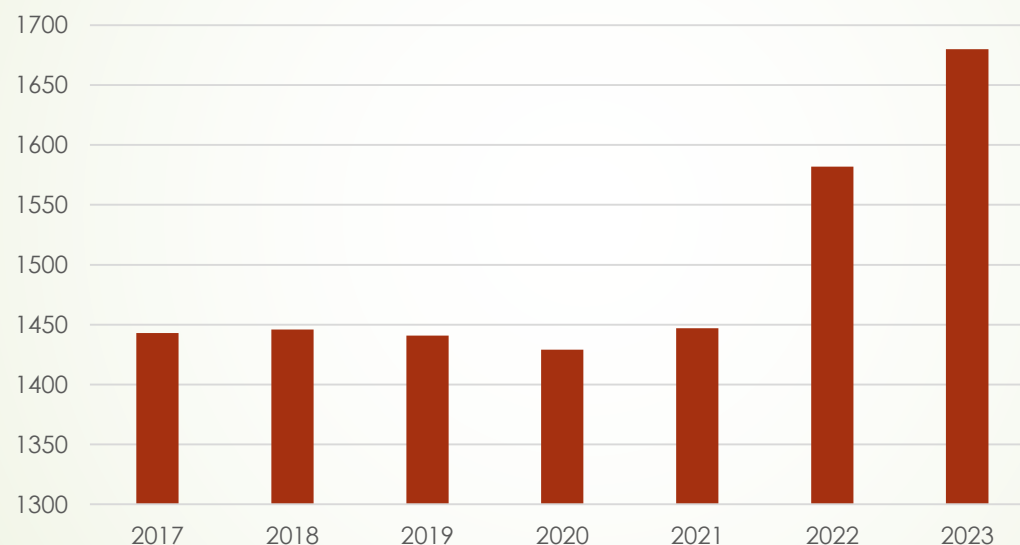
Reçu en préfecture le 06/03/2024

Publié le 06/03/2024

ID : 040-214002834-20240227-DE2024028-BF



charges de personnel



2022/2023 :  
+7,8 % soit +  
121 k€

Augmentation  
du smic+  
relèvement  
point d'indice  
en juillet +  
revalorisation  
indiciaire 24  
agents+ cia en  
place+ 4  
saisonniers

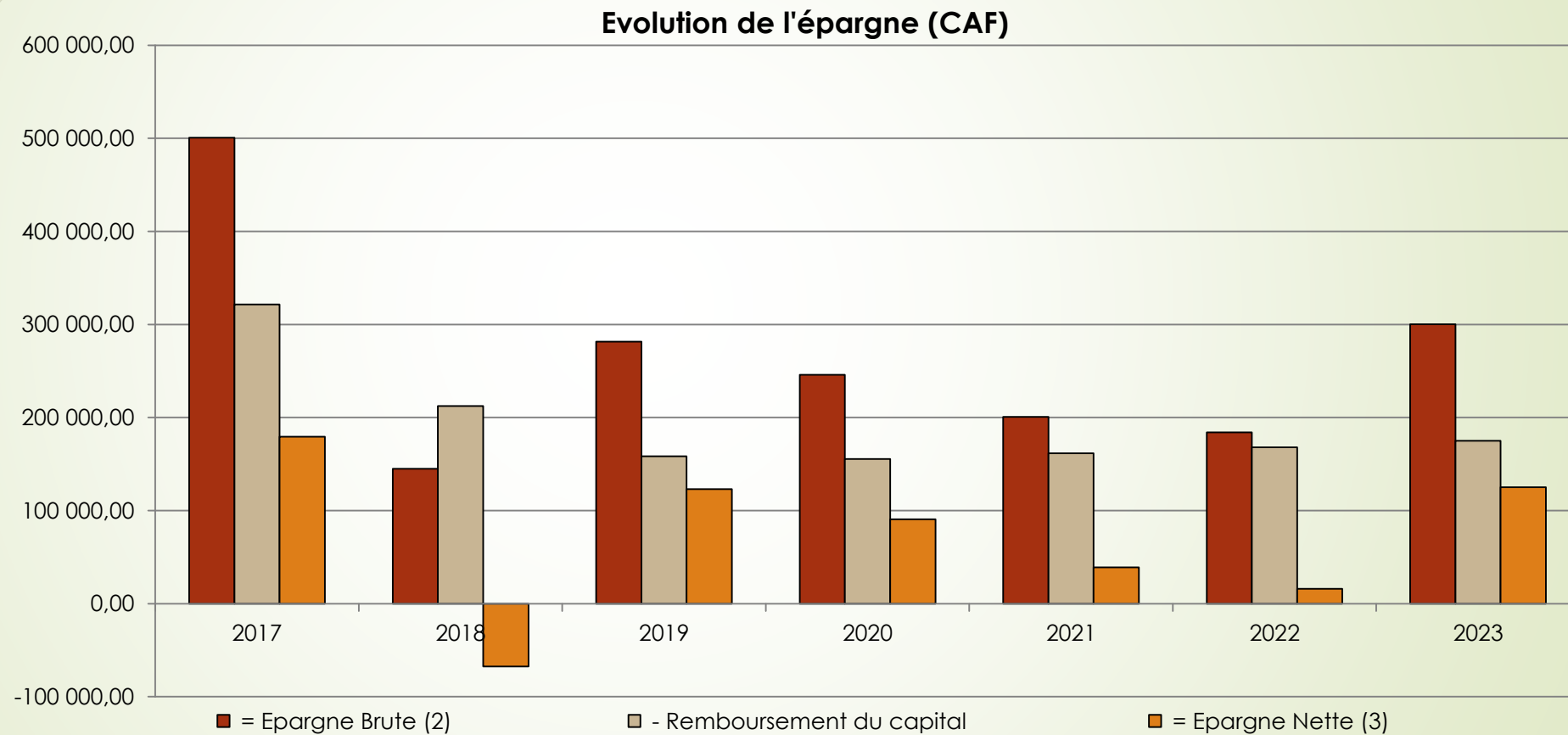
# La situation de la Commune au 31/12/23 : évolution des épargnes

Envoyé en préfecture le 06/03/2024

Reçu en préfecture le 06/03/2024

Publié le 06/03/2024

ID : 040-214002834-20240227-DE2024028-BF

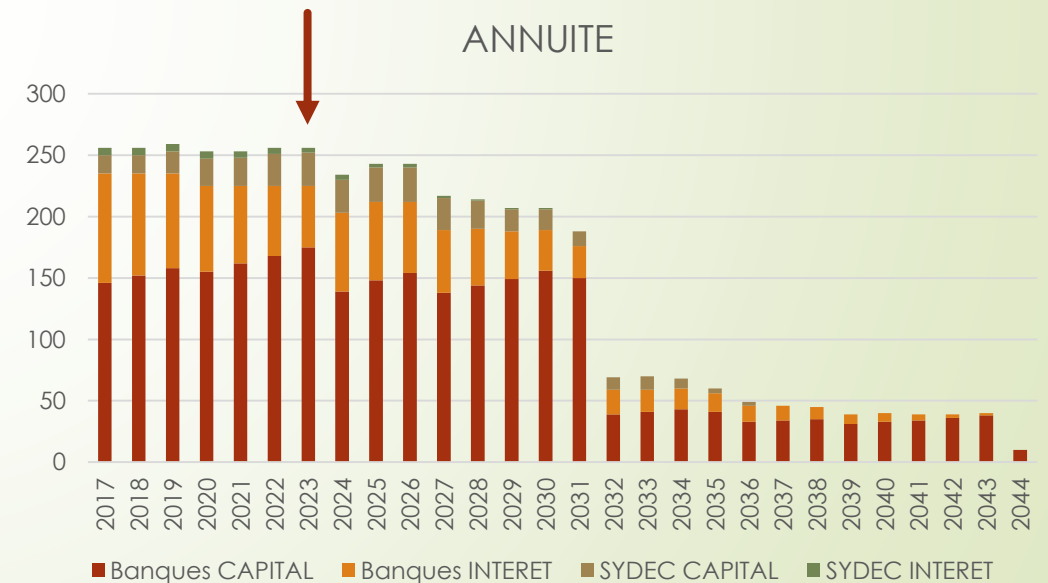
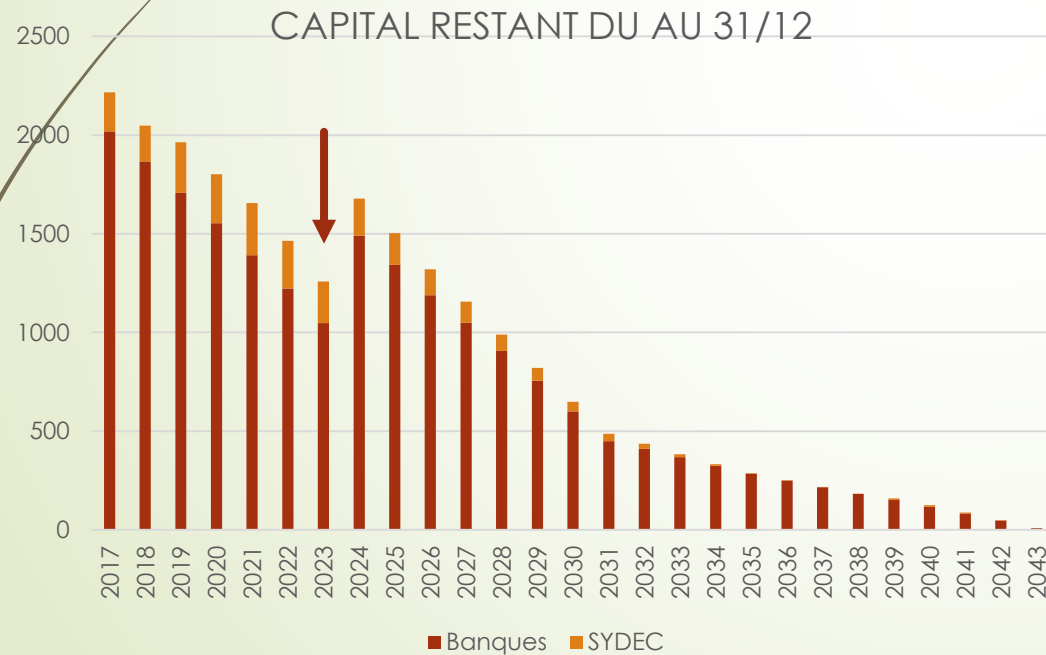




# La situation de la Commune au évolution de la dette

Capacité de désendettement: 3,65 années

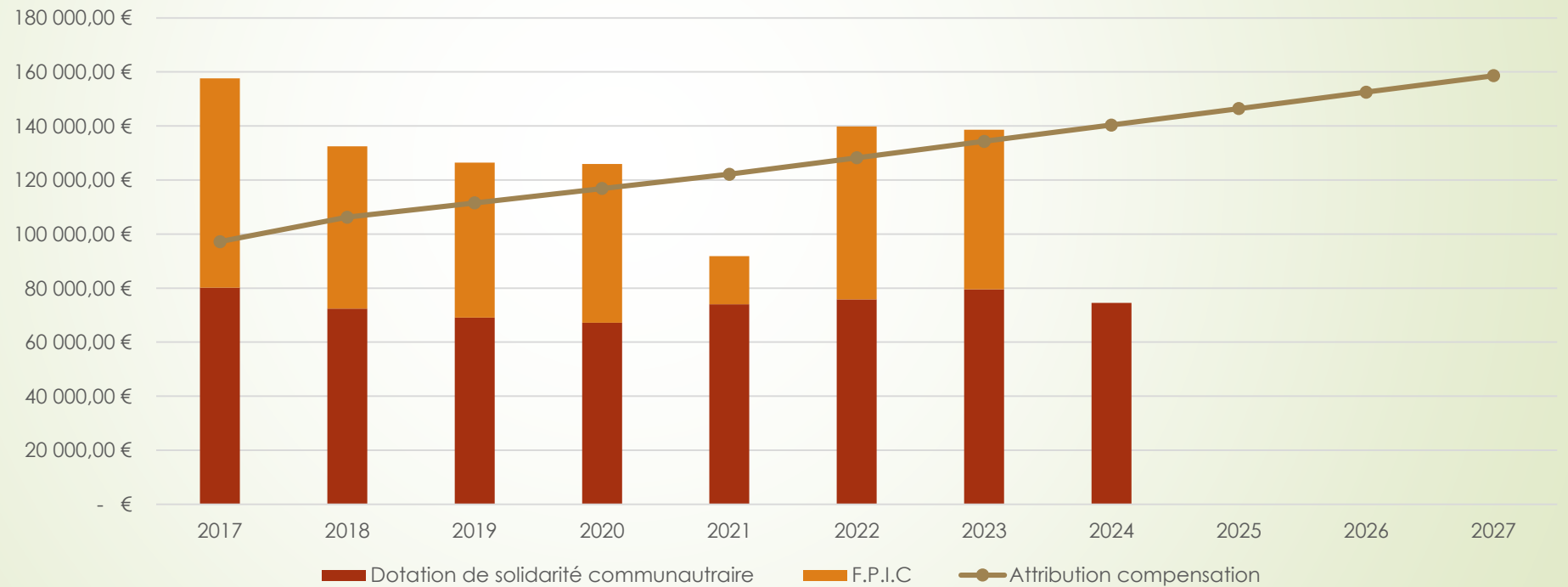
Emprunt 500 k€ Exercice 2024





# Evolutions relatives aux relations financières entre la Commune et la CAGD

Evolution D.S.C / F.P.I.C / AC (reversement fiscalité)





# Les orientations

- 1- les coûts de fonctionnement: en augmentation ( personnel, remboursement de la dette)
- 2- des recettes de fonctionnement prudentes en légère hausse
- 3- des recettes supplémentaires à assurer sur l 'exercice : vente terrain ADIL, antenne Free, soulte photovoltaïque.
- 4- un budget forêr contraint ( les 2 achats de parcelle) ne permettant pas à ce jour de dégager d'excédent significatif
- 5 –un recours à l'emprunt pour 207 000 €



## Les projets prioritaires :

### *de l'entretien du patrimoine à un renforcement des équipements dédiés au monde associatif avec des recettes supplémentaires*

- 1- Le Foyer
- 2- le pumptrack
- 3- les vestiaires foot
- 4- la salle associative
- 5- les courts de tennis
- 6- la glacière
- entreprises: le lac ( renforcer les berges et arracher l'herbe, désensabler)
- régie communale : le lavoir et extérieur
- 7- les panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle polyvalente
- 8- la vente des terrains « la poste »



# Les projets prioritaires à préciser (études)

- 1- le devenir du site Vargues en photovoltaïque au sol
- 2- l'enfouissement des réseaux (Marcot, scierie)
- 4- l'entrée de buglose
- 5- le court couvert tennis



# Les prévisions financières : recettes

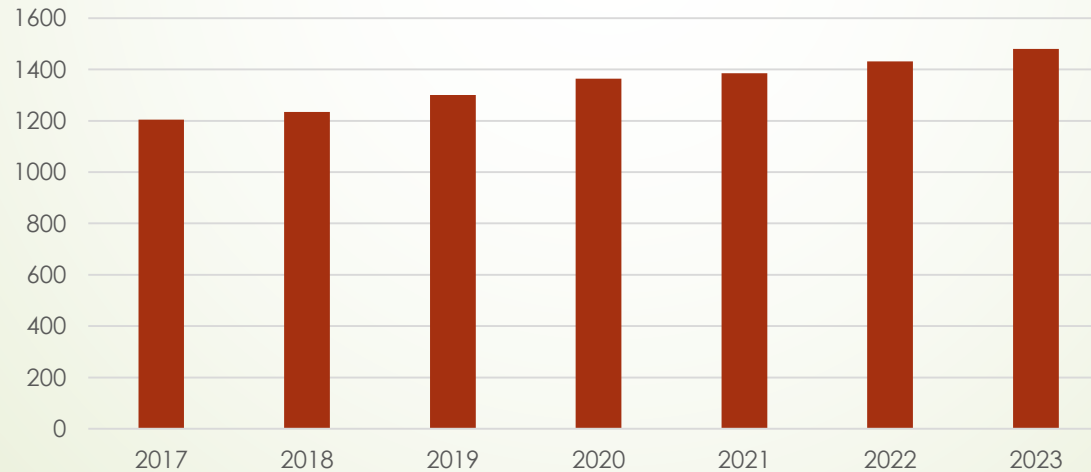
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>BP 2023</b>	<b>BP 2024</b>
Produits services	1 47 547	1 44 620
Impôts et taxes	1 919 422	1 883 792
Dotations	964 835	967 946
Autres produits de gestion courante	439 663	262 000
Excédent fonctionnement reporté	417 055	638 557
Produits exceptionnels	67 904	50
Travaux en régie	0	39 900
Atténuations de charges	60 000	60 000
<b>TOTAL</b>	<b>3 956 441</b>	<b>3 996 865</b>



# Les prévisions financières : les hausses fiscales

	Bases d'imposition effectives 2023	LOF 2024 Augmentation + 3,9 %	2024		
			Bases prévisionnelles	Taux	Produit attendu
Taxe foncière bâtie	3 117 251	3,90%	3 238 824	38,30%	1 240 470
Taxe foncière non-bâtie	90 896	0,00%	90 896	69,18%	62 882
Taxe d'habitation (rés. Secondaire + logements vacants)	208 101	0,00%	208 101	17,50%	36 418
					<b>1 339 769</b>
				Coefficient correcteur	<b>255 000</b>
					<b>1 594 769</b>

TAXES



Evolution  
 2024  
 théorique :  
 +3,9%



## Les prévisions financières : dépenses (+ 5%)

FONCTIONNEMENT	BP 2023	BP 2024
Charges à caractère général	1 023 404	1 021 800
Charges de personnel	1 752 304	1 883 000
Atténuation de charges	144 396	150 969
Autres charges de gestion courante	402 709	405 000
Charges financières	54 049	85 803
<b>TOTAL</b>	<b>3 376 862</b>	<b>3 546 272</b>

Inauguration halle +  
Soutien associatif :  
mcpb (invest toit),  
espace jeunes  
(J.O.)+gobletes

Travaux régie :  
aménagement  
glacière (+ 40)

Personnel: + 7%  
dont 5% d'indice au  
1<sup>er</sup> janvier, tuilage  
Pierre, 2 saisonniers,  
prime pouvoir  
d'achat (22K€)

Finances : rbt nouvel  
emprunt





# Les prévisions financières : l'équilibre l'investissement

RECETTES	BP 2024	DEPENSES	BP 2024
FCTVA	74 800	PROJETS engagés	766 000
TAXES AMENAGEMENT	44 000	PROJETS à valider	657 000
SUBVENTION (sur projets engagés)	525 333	DIVERS	80 297
SUBVENTION (sur projets à valider)	315 670	Rbt K EMPRUNTS (banques + SYDEC)	166 759
CESSIONS	143 278	DEFICIT 2023 REPORTE	314 425
EMPRUNT	707 035		
AUTO FINANCEMENT	174 365		
<b>TOTAL</b>	<b>1 984 481</b>		<b>1 984 481</b>



# Détail prévisions investissement

	Subventions	Montant Travaux
<b><u>PROJETS</u> :</b>		
Jeux la chine	6 700	22 000
courts tennis	140 627	231 000
vestiaire foot	59 840	121 000
Pump track	67 831	135 000
Vidéo Glacière	5 000	10 000
Salle associative	42 372	170 000
<b><u>DIVERS</u> :</b>		
Chambre froide mobile	0	16 728
Matériel ( tables, panneaux, chambre froide glacière)		37 000
<b>TOTAL</b>	<b>322 370</b>	<b>742 728</b>



# Zoom actions domaine associatif/jeunesse

- 1-aménagements préau et lavoir de la glacière
- 2- 2 courts de tennis
- 3- ré aménagement vestiaire foot
- 4-acquisition chambre froide mobile
- 5- re structuration foyer
- 6-acquisition 10000 gobelets
- 7-soutien au fonctionnement des associations
- 8-soutien exceptionnel :espace jeune aux JO 2024 et classes découvertes sauvetage côtier



# Les prévisions financières : le budget annexe de la forêt

FONCTIONNEMENT	Recettes		Dépenses
70. Ventes de bois	192	011 charges à caractère général	46
002 Excédent reporté	25	65. Autres charges de gestion courante (dont reversement excédent 243)	42
		023. Virement à la section d'investissement	129
<b>TOTAL</b>	<b>217</b>		<b>217</b>

INVESTISSEMENT	Recettes		Dépenses
Affectation des résultats 2023	102	16. Rbt emprunt Sivu des chenaies	23
021 virement de la section de fonctionnement	129	21. Acquisition parcelle forestière	137
Emprunt SIVU	12	23. Travaux	61
		001 Déficit reporté	22
Opérations d'ordre	14	Opérations d'ordre	14
<b>TOTAL</b>	<b>257</b>		<b>257</b>



# Les prévisions financières : le budget annexe de la régie événementielle

	RECETTES		DEPENSES
70. Produits des services, ventes	3	011 Charges à caractère général	48
73. Impôts et taxes	2	67. Charges exceptionnelles	1
74. Dotations (dont subvention communale)	30		
75. Autres produits de gestion courante	4		
77. Produits exceptionnels	1		
002 Excédent 2023 reporté	9		
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>		<b>49</b>



# Les prévisions financières : le budget annexe photovoltaïque

FONCTIONNEMENT	Recettes HT		Dépenses HT
Revente électricité	5 279	Entretien, maintenance	500
Subvention Commune	17 721	Dotations aux amortissements	1 468
		Impôts (CFE, impôt sté)	500
		Virement à la section d'invest.	20 532
<b>TOTAL</b>	<b>23 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>23 000</b>

INVESTISSEMENT	Recettes HT		Dépenses HT
Amortissement du matériel (15 ans)	1 468	21. Générateur et panneaux photovoltaïques	22 000
Virement de la section de fonct.	20 532		
<b>TOTAL</b>	<b>22 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>22 000</b>